



SOCIÉTÉ  
FRANCOPHONE  
de MÉDECINE  
TROPICALE et SANTÉ  
INTERNATIONALE

## La Lettre de la SMTSI (nouveau nom de la SPE) N° 13 - Janvier 2020

**Très chers sociétaires,  
2020 !  
Nouvelle année, nouvelle  
décennie !**



*« Les mots diversement rangés font un divers sens et les sens  
diversement rangés font différents effets »*

Pascal (Pensées (1670), I, 23)

Cette pensée prémonitoire de Pascal m'évoque irrésistiblement ce que sera la définition de l'innovation dans notre monde moderne. L'innovation, c'est créer de nouvelles choses, de nouveaux concepts, de nouvelles techniques, de nouveaux outils, de nouveaux services, destinés à améliorer la vie.

L'innovation a l'existant pour terreau ! Elle ne renie pas le passé. Elle repense l'histoire et ses réussites en autant d'éléments qui, réarrangés ensemble, créeront synergie, efficacité et nouveauté.

C'est je crois cette qui ambition qui guidera nos efforts cette année.

C'est l'heure des bonnes résolutions dit-on souvent, celles que trop souvent on ne tiendra pas...

Je préférerais que ce soit l'heure des réalisations et de la concrétisation des souhaits et des objectifs que nous avons formulés pour notre Société en mai dernier : un nouveau nom, un nouveau logo, un nouveau site web, un Bulletin revisité et revigoré, l'extension de l'offre de formation, la volonté renforcée d'offrir un appui aux plus jeunes de nos collègues du Sud, une

offre élargie de forums de discussion et d'échanges, un centre numérique de ressources documentaires francophones...

Le temps de vœux, c'est le temps de l'optimisme ; c'est pourquoi j'ai la certitude que l'engagement de tous, administrateurs et sociétaires fera que notre Société entrera en phase avec son temps, prompte à réagir aux exigences des événements, performante et attentive aux besoins de tous.

Ces aspirations n'appartiennent pas au monde des bonnes résolutions, mais à la réalité ; c'est notre feuille de route en route pour 2020.

Que cette nouvelle année soit exceptionnelle pour vous, pour vos familles et bien sûr pour notre Société ! Une année qui fera date ! Une année que nous allons tous adorer et qui restera dans nos mémoires !

**Jean Jannin**

**Pour prolonger votre adhésion :**

**voir bulletin à la fin de la lettre**

**Pour une nouvelle adhésion :**

<http://www.pathexo.fr/1866-demande-adhesion.html>

## Trente bonnes raisons de nous rejoindre !... Ou presque !

Comment vous convaincre de nous rejoindre, de devenir membre de la Société francophone de médecine tropicale et santé internationale ?

Vous êtes intéressé par la médecine tropicale ? Vous êtes francophone ? Vous êtes concerné par le Sud, les problèmes de développement, les droits de l'homme, les politiques sanitaires, les migrations, la vie des plus démunis ? Vous aimez transmettre vos connaissances, partager vos passions, vous rendre disponible et apporter votre expertise ?

Peut-être avez-vous parfois pensé que notre société est un peu trop tournée vers le passé ou qu'elle pourrait proposer plus de services ?

Eh bien, sachez que notre transformation est en cours ! Nous avons décidé de nous tourner plus vers l'extérieur, de transformer en ressources ce que plus de cent ans d'histoire de la Société de pathologie exotique nous ont légué, ainsi que les compétences et la richesse humaine de ses membres.

Nous avons changé notre nom pour devenir la Société francophone de médecine tropicale et santé internationale, modernisé notre logo, adapté nos statuts. Depuis un an maintenant, 12 groupes de travail mettent en œuvre ces changements. Le site de la Société est en cours de reconstruction pour devenir un outil moderne et attrayant, qui offrira une palette de services, dont un centre numérique de ressources documentaires et iconographiques francophones. Nous simplifions les procédures d'adhésion et souhaitons ouvrir les portes de la Société à un vaste champ de compétences et de problématiques afin d'être au plus près des nouvelles préoccupations de la santé publique. Nous renforçons le nombre des correspondants de la Société dans de nombreux pays et territoires d'outre-mer afin de relayer nos actions et apporter un soutien plus efficace à nos confrères des pays francophones. Nous préparons la mutation du Bulletin de la Société de Pathologie Exotique vers une version numérique dont la diversité éditoriale sera plus large et qui rendra les contenus

accessibles à tous. Nous proposerons une aide à la rédaction d'articles scientifiques pour encourager et faciliter les premiers pas vers la publication. Nous nous engageons plus avant dans la proposition et l'accompagnement de formations. Enfin, nous venons d'ouvrir une chaîne YouTube.

Membre de la Fédération des Sociétés Européennes de Médecine Tropicale et de Santé Internationale (FESTMIH) et de la Fédération internationale pour la médecine tropicale (IFTM), nous avons à ce titre posé notre candidature pour l'organisation du Congrès International pour la Médecine Tropicale et le Paludisme (ICTMM) de 2024 à Lyon... avec de grandes chances de succès !

Et nous continuons, bien sûr, à organiser au moins deux journées scientifiques par an en France, une journée délocalisée annuelle et un congrès international de la Société tous les quatre ans, le prochain étant programmé pour 2021.

Nous avons choisi le thème des Maladies Tropicales Négligées comme l'un des thèmes principaux de nos activités. Ce choix n'est évidemment pas exclusif et nous resterons ouverts à toutes les thématiques qui nous sont chères et aux nouveaux défis qui ne manqueront pas de survenir.

C'est un grand honneur et un grand bonheur pour moi de présider cette belle et riche société depuis un an et je souhaite vous convaincre de nous rejoindre car nous risquons de ne pas parvenir, seuls, à atteindre tous les objectifs que nous nous sommes fixés et ce serait bien dommage, n'est-ce pas ? Nous avons besoin de vous !

**Jean Jannin**

## La Société à Madagascar !



Comme annoncé dans la précédente lettre, le 15<sup>ème</sup> Congrès de la Société malgache de Dermatologie et première réunion conjointe de Dermatologie et de Mycologie s'est tenue à Antananarivo les 14 et 15 novembre 2019 avec le soutien de notre Société.

Pendant une journée et demie, 18 exposés auxquels ont assisté plus de 150 personnes ont permis de faire un état des lieux très complet des mycoses cutanées profondes et des mycoses invasives à Madagascar.

A cette occasion, une présentation de notre Société et un appel à adhésion au tarif spécial réservé aux pays du Sud ont été réalisés par le Secrétaire général et par notre correspondant local, le Pr Mamy Randria.

La dernière demi-journée a été consacrée à une table ronde qui s'est déroulée au Centre d'Infectiologie Charles Mérieux d'Antananarivo, et qui a réuni la majorité des personnes et institutions susceptibles d'être impliquées dans la lutte contre les infections fongiques à Madagascar. Intitulée « Quelles solutions pour une meilleure prise en charge des mycoses à Madagascar ? », elle a permis de réfléchir aux actions locales les plus adaptées pour cette lutte.

A la suite de ces deux journées, une mission de dépistage des mycoses cutanées profondes s'est déroulée pendant quatre jours à Morondava et sa région (Ouest de Madagascar).

Toutes ces activités ont permis d'améliorer la connaissance des différentes pathologies fongiques locales mais également et surtout, de mobiliser un nombre important de professionnels de santé autour de cet aspect trop méconnu et négligé de la médecine tropicale.

**Jacques Chandénier**

## VERE 2019, Pointe-Noire, Congo



*Jean-Louis Koeck, Pierre Salion, Raphaël Taty-Taty, Alain Épelboin et Yves Buisson*

Le 1<sup>er</sup> Congrès sur les infections virales émergentes et ré-émergentes (VERE 2019) s'est tenu à Pointe-Noire (Congo) du 25-27 octobre 2019. Yves Buisson, Alain Épelboin, Jean-Louis Koeck et moi-même avons répondu favorablement à l'invitation du président du congrès, le Docteur Taty-Taty, biologiste à Pointe-Noire qui nous avait demandé d'organiser un symposium sous l'égide du Cours International Francophone de Vaccinologie (CIFV), cours parrainé depuis son origine, rappelons-le, par la SPE.

Ce congrès a rassemblé plus de 100 participants dont une importante délégation provenant de la RDC voisine. Après la cérémonie d'ouverture présidée par la Ministre de la Santé et le Ministre de la Recherche Scientifique de la République du Congo, Alain Épelboin a projeté son film « [Ebola, ce n'est pas une maladie pour rire](#) » tourné en 2003 lors de l'épidémie de la Cuvette ouest du Congo, replongeant ainsi toute l'assistance dans la réalité du moment.

Pendant ce congrès, 24 communications sur les nombreuses maladies émergentes et ré-émergentes sévissant dans cette région ont été présentées dont certaines ont donné lieu à des discussions passionnées en particulier celles concernant Ebola. Les résumés des meilleures d'entre-elles seront publiés dans le Bulletin.

Notre symposium, de type EPU, s'est tenu au cours de

la dernière matinée du congrès devant 105 participants. La nécessité d'une bonne couverture vaccinale pour éviter la ré-émergence des maladies virales (Pierre Saliou), la prévention vaccinale des hépatites virales B, A et E (Yves Buisson), le carnet de vaccination électronique pour atteindre une bonne couverture vaccinale (Jean-Louis Koeck) et enfin, peurs, rumeurs et dysfonctionnements lors des épidémies d'Ebola contemporaines (Alain Épelboin) furent les sujets traités.

Un certificat de présence, très apprécié, a été remis à tous.

Que ce type de rencontre empreinte d'une grande convivialité, au cours de laquelle nous n'avons pas manqué de plaider pour notre Société, puisse nous apporter quelques adhérents supplémentaires, c'est vraiment notre vœu le plus cher !

**Pierre Saliou**

## L'enfant voyageur

Deux réunions scientifiques ayant pour thème principal l'Enfant voyageur auront lieu à Paris les jeudi 12 mars et vendredi 13 mars prochains.

La première journée, organisée par le Groupe de Pédiatrie tropicale, se tiendra à l'Hôpital Cochin, amphithéâtre Dausset, 27 rue du Faubourg Saint Jacques (14e). La matinée sera consacrée aux enfants migrants, en particulier les migrants primo arrivants non accompagnés (MNA). Seront présentés les aspects juridiques et médicaux de la prise en charge des MNA, le bilan de l'enfant migrant primo-arrivant et des MNA, le rattrapage vaccinal de l'enfant primo-arrivant et la consultation ethno-psychiatrique des enfants migrants ; les communications de l'après-midi porteront sur la dermatologie du retour de voyage et les actualités de pédiatrie tropicale.

Renseignements et/ou inscription (gratuite) auprès du secrétariat du groupe de Pédiatrie Tropicale par courriel : [gptrop@gmail.com](mailto:gptrop@gmail.com)

La seconde journée, organisée par la Société de Médecine des Voyages (SMV) et à laquelle participera

également le Groupe de Pédiatrie tropicale, se tiendra à l'ASIEM 6 rue Albert de Lapparent (7e).

Ce sont les spécificités de l'enfant voyageur à destination des pays tropicaux et de l'enfant expatrié qui seront le sujet de la matinée (épidémiologie des risques sanitaires, vaccinations, prophylaxie antipaludique ...).

Le programme de l'après-midi commencera par une conférence sur l'hésitation vaccinale prononcée par le Pr Yves Buisson, suivie par l'Assemblée générale de la SMV ; il se terminera par le Best of et les Actualités en Médecine des Voyages.

Renseignements et inscription auprès du Secrétariat général de la SMV C/O Société de Pathologie Exotique BP 50082 75622 Paris cedex 13 ([secretariat@medecine-voyages.fr](mailto:secretariat@medecine-voyages.fr))

**Catherine Goujon**



## Sous le baobab

**Le caractère ambigu d'*Artemisia* : comparaison cinématographique**

**Pascal Millet**

**MCU-PH - Université – CHU de Bordeaux**

Il m'est apparu que les tisanes d'*Artemisia* pourraient être comparées au Dr Jekyll, qui expérimente sur lui-même un breuvage qui le transforme temporairement en une créature maléfique qu'il appelle Mister Hyde.

Mister Hyde sévit dans la médecine du Voyage, en trompant les touristes et autres personnes n'ayant aucune immunité contre le paludisme, en leur promettant une protection totale contre le parasite et la maladie. Le résultat est catastrophique pour ces voyageurs, et certains sont décédés ou mourront pour avoir suivi ses conseils.

Dr Jekyll travaille dans la brousse, en dehors de tout accès aux soins et aux médicaments essentiels, dans un contexte où la thérapie par les plantes est utilisée depuis des millénaires. Il n'entend pas guérir du paludisme, mais propose de soigner les malades par des tisanes qui ont effectivement une activité fébrifuge et antipaludique partielle. On ne saura jamais combien d'enfants en phase d'acquisition de leur immunité, auront été sauvés d'un accès de paludisme sévère par l'absorption de ses tisanes.

Le Dr. Jekyll a d'ailleurs isolé un des principes actifs de l'*Artemisia annua*, qui a donné l'artémisinine et ses dérivés utilisés dans les ACT.

Nous sommes donc confrontés à un problème bipolaire qu'il nous faut résoudre, surtout que certaines personnes utilisent les tisanes d'*Artemisia* comme une arme contre l'industrie pharmaceutique, qui, il faut le dire, est également bipolaire car prise en étau entre ses actionnaires et les malades.

Ce sont ces autocrates de la tisane, qui utilisent un savoir relatif à l'excès et à mauvais escient, qu'il faut inactiver. Je pense que la société « Maison de l'*Artemisia* », qui défend l'usage rationnel des tisanes d'*Artemisia*, s'en est à présent rendu compte, et il convient de travailler avec elle afin de :

1) marteler qu'il est criminel de proposer à un voyageur une tisane, quelle qu'elle soit, en prophylaxie ou en traitement contre le paludisme. C'est le rôle des médecins spécialistes et de l'Académie de Médecine.

2) repositionner la tisane d'*Artemisia* dans un contexte de patients négligés ayant développé par eux-mêmes des moyens de cohabitation avec le paludisme, en attendant les ACT. C'est le rôle des pays concernés et des acteurs extérieurs intervenants dans ces pays (organismes internationaux, IRD, ONGs, ...).

## ALERTE SANTÉ PUBLIQUE

**En Afrique subsaharienne, 1 mort sur 3 faute d'accès, dans l'urgence, aux soins chirurgicaux primaires (selon Le Lancet).**

**Un cri d'alarme remonte du terrain !**

**Louis Reymondon**

**Chirurgien honoraire des Hôpitaux publics (Afrique subsaharienne et France périphérique)**

Élu au titre prestigieux de membre d'honneur de l'Association Française de Chirurgie, le 10 juin 2016, le **Professeur Sid'Ahmed MOGUEYA**, doyen-fondateur de la Faculté de Médecine de Nouakchott (République Islamique de Mauritanie), a prononcé un magnifique discours :

Après des paroles de gratitude pour ses maîtres français de Dakar, Lyon, Bordeaux et Nice - qui ont été aussi les nôtres - il évoque leur exemple : « *quête de l'excellence, rigueur, responsabilité vis-à-vis des malades et de la société, passion, humilité, aptitude à se remettre en question* ».

Nous apprécions aussi son attachement militant à la Francophonie, dans le cadre de la CIDMEF et de l'AUF : Il a ouvert la Faculté de Médecine dont la première promotion est sortie en 2015, et il « *remercie les collègues de France, de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb qui ont beaucoup aidé. Mon ami, le Pr. Claude Dumurgier, a participé à la formation des spécialistes et a assisté à la soutenance des premières thèses* ».

Mais saisi par **la carence d'accès aux soins** loin de la capitale, **il lance une alerte** à toute la profession :

« *À mon retour, le seul hôpital fonctionnel était dans la capitale et la césarienne, l'appendicite devaient faire 1000 km pour pouvoir être traitées. C'est dire que si ces urgences arrivaient à l'hôpital le pronostic maternel et fœtal était fortement compromis pour la patiente et l'appendicite était au stade de péritonite asthénique* ».

Il a rapidement pris **des dispositions** :

« *J'ai dirigé l'Institut National des Spécialités Médicales qui a formé des Chirurgiens, des Gynécologues, des Pédiatres et des internistes rendant les hôpitaux régionaux fonctionnels et rétablissant l'équilibre de la pyramide sanitaire* ».

Mais on n'a **pas assez pris garde à son constat**, car notre collègue Claude DUMURGIER, invité par le GISPE à ouvrir, avec le Pr Marc GENTILINI, les Actualités du Pharo 2019, a confirmé formellement cette situation insupportable sur la base des plus sérieuses publications internationales.

Cette situation sanitaire ne s'améliore pas et la géopolitique actuelle, dans ces régions du monde, ne contribue pas à faciliter la lutte contre ces déserts médicaux et l'abandon sanitaire réel des populations éloignées des centres urbanisés.

L'abandon progressif des coopérations bilatérales, à travers des visions politiques et surtout comptables, en a déplacé la charge sur des ONG ou des initiatives privées qui, en général, n'ont pas vocation à former de nouveaux praticiens. Elles procurent ici ou là quelques reprises à ce tissu sanitaire déchiré. Autant remplir le tonneau des Danaïdes avec unealebasse !

Mais, bien qu'objectif premier de l'OMS, le maillage territorial de « santé pour tous » s'est détricoté.

Porte-parole des chirurgiens africains confrontés à cette carence mortifère et inacceptable, le **Professeur Sid'Ahmed MOGUEYA** invite tous ses collègues francophones à relever ce défi. Il se pose –même en France – quand les ressources consacrées à la santé sont insuffisantes, ce qui est surtout commun aux pays en développement : Face à cette désertification, comment l'enrayer ?

Les gouvernements de ces pays devraient s'entendre pour **une politique d'ensemble** que les coopérations bilatérales ont abandonnée ? **1 malade sur 3 condamné faute de chirurgie de proximité** : supporter cette

hécatombe serait-elle une tolérance inavouable pour maîtriser la démographie ?

Il serait trop simple et injuste de mettre la faute de ce désert médical sur les praticiens locaux, préférant, dit-on volontiers, valoriser leurs diplômes en ville plutôt qu'en brousse ! **Cherchons plutôt des causes révélatrices de solutions** : L'évolution de la formation et le coût des équipements modernes ont fabriqué **des hyper-spécialistes bien incapables de faire, comme leurs aînés, de la chirurgie générale**. Même face à l'urgence ! Aussi, pour les opérations extérieures en Afrique, les chefs militaires ne trouvent pas d'omnipraticiens. Lyautey avait pourtant écrit : « *Donnez-moi quatre médecins et je vous renvoie quatre bataillons* » !

Nous sommes face à un problème de **formation** et d'installations locales de praticiens généralistes :

- renouer avec le type de préparation délivrée en 4 ans par l'Ecole des "médecins africains" (William Ponty puis Jules Carde à Dakar), aptes à opérer en urgence toutes les pathologies chirurgicales et en grande économie de moyens.

- procurer un revenu de base à ces généralistes polyvalents installés loin des grands Centres car les familles y sont pauvres et démunies.

Reste à trouver des formateurs, un lieu fédérateur multinational et une ligne budgétaire....

La SPE a la légitimité pour inviter **les acteurs-décideurs autour d'une Table** pour fixer l'objectif, énumérer les mesures absolument nécessaires à mettre en place, lister les obstacles majeurs et faire des propositions rapides, constructives et financées !

### **Conditions d'adhésion à la SPE**

La cotisation annuelle à la SPE s'élève à 35 euros, tarif normal et à 15 €, tarif réduit (étudiants sur présentation de la carte, pays « à bas revenus » ou dans la « partie inférieure de la tranche intermédiaire », tels que définis par la Banque Mondiale (<http://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519>) à laquelle vous devrez ajouter 60 euros si vous souhaitez vous abonner à la version papier du Bulletin.

Pour solliciter votre adhésion, veuillez remplir le formulaire en ligne

<http://www.pathexo.fr/1866-demande-adhesion.html>

Le Conseil d'administration statuera sur votre admission et vous informera très rapidement de sa décision.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au secrétariat de la SPE

Société de Pathologie Exotique

Hôpital de la Pitié Salpêtrière

Pavillon Laveran

75013 PARIS

Tél. : 33 (0)9 67 65 17 99

Adresse postale : BP 50082 - 75622 PARIS CEDEX 13

Courriel : [secretaire@pathexo.fr](mailto:secretaire@pathexo.fr)

Responsable administrative : Sylviane Le Gurun



**SOCIÉTÉ DE  
PATHOLOGIE  
EXOTIQUE**

## **COTISATION 2020**

Chère Collègue et amie, Cher Collègue et ami,

Comme chaque année, nous venons solliciter votre soutien financier et espérons que vous aurez à cœur de maintenir votre engagement à nos côtés et d'assurer ainsi le succès de notre action.

Les membres abonnés au Bulletin recevront à la fois la version papier et accéderont à la version électronique, avec un code d'accès personnel, toujours pour le même tarif préférentiel réservé aux membres.

Conformément aux statuts de la Société et afin de contribuer à l'amélioration de la gestion de celle-ci nous vous demandons de bien vouloir régler votre cotisation dans le courant du premier trimestre de l'année.

**Ceci conditionne aussi l'ouverture de votre accès personnel sur le site de la SPE.**

**La cotisation s'élève à 35 €, tarif normal, 15 € tarif réduit** (étudiants sur présentation de la carte, pays "à bas revenus" ou dans la "partie inférieure de la tranche intermédiaire", tels que définis par la Banque Mondiale (<http://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519>))

**L'abonnement au Bulletin est à 60 € (tarif préférentiel réservé aux membres, le tarif normal étant de 115 €).**

**Vous avez également la possibilité de faire un don à cette occasion.**

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Dr Catherine Goujon, trésorière

---

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

Cotisation.....€

Abonnement au Bulletin.....€

Don, montant libre.....€

**Montant total : ..... €**

- par chèque bancaire ou postal, joint, à l'ordre de la Société de Pathologie Exotique,
- par virement bancaire : Société Générale : FR76 30003 03341 000 50 888117 52 - Code SWIFT : SOGEFRPP
- en ligne sur le site internet de la SPE : <http://www.pathexo.fr/1304-conditions-adhesion.html>

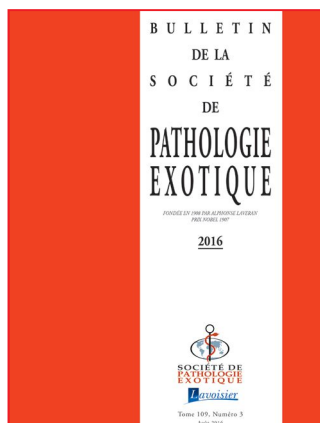
**Règlement intérieur :**

Article 2 : Les cotisations et contributions annuelles des membres de la Société sont payables dans le courant du premier trimestre.  
Article 4 : Seuls auront accès aux votes lors de l'Assemblée générale, les membres à jour de leur cotisation.

**L'Assemblée Générale ordinaire de la SPE aura lieu le mardi 19 mai de 14h à 15h30, lors de la journée scientifique de printemps qui se déroulera à l'Institut Pasteur.**

Société de Pathologie Exotique, siège social : Institut Pasteur, 25 rue du Docteur Roux 75015 Paris  
Adresse : Société de Pathologie Exotique, Hôpital de la Pitié Salpêtrière 47/83 Bld de l'Hôpital - BP 50082, 75622 Paris cedex 13  
Association Loi de 1901, déclarée le 29 janvier 1908, reconnue d'utilité publique par décret le 10 décembre 1962.  
Téléphone (33) 9 67 65 17 99 - Courriel : [secretaire@pathexo.fr](mailto:secretaire@pathexo.fr)





## Bulletin de la Société de pathologie exotique

Le **Bulletin de la Société de pathologie exotique** (Bull. Soc. Pathol. Exot.) et la société savante (SPE) dont il est la vitrine ont été créés en 1908 par Alphonse Laveran, lauréat du prix Nobel de médecine l'année précédente pour ses travaux sur les protozoaires et la découverte de l'agent du paludisme.

Destiné, dans un premier temps, à servir de support à la publication des travaux des sociétaires présentés en séance sous forme de communication ou de mémoire, ce périodique est devenu, au fil du temps, une revue internationale francophone multidisciplinaire, ouverte à tous les médecins, vétérinaires, anthropologues et chercheurs travaillant dans le domaine de la médecine tropicale humaine et animale et de la santé publique dans les pays en voie de développement. Le **Bulletin de la SPE** leur offre la possibilité de faire connaître leurs travaux sous forme d'articles ou de courtes notes, après acceptation par un comité de rédaction rigoureux appuyé par un comité de lecture constitué de spécialistes reconnus sur le plan international. L'intégralité des analyses et des critiques des lecteurs étant renvoyée aux auteurs, le **Bulletin** joue également un rôle dans la formation universitaire et post-universitaire. Lorsque les auteurs de l'article ne sont pas francophones, les textes en anglais sont acceptés.

Le **Bulletin de la SPE**, organe de liaison des professionnels de santé tropicale francophones, publie régulièrement, sous forme de résumés, les communications présentées aux réunions décentralisées de la SPE et à celles d'autres sociétés savantes, nationales et internationales impliquées dans la recherche en médecine tropicale. Les rubriques proposées vont de la virologie à l'anthropologie médicale en passant, entre autres, par la bactériologie, la mycologie, la parasitologie, la clinique, l'épidémiologie, la santé publique, la thérapeutique, l'entomologie médicale.

Dix-huit mois après leur parution, tous les articles sont accessibles gratuitement sur le site Internet de la SPE.



je m'abonne au **Bulletin de la Société de pathologie exotique** pour l'année 2020, 5 numéros :

### Abonnement individuel :

France **115 € TTC** Frais de port inclus.

Pour les tarifs à l'étranger et les abonnements institutionnels, veuillez vous reporter à l'adresse suivante : <http://bspe.revuesonline.com> ; rubrique : "Réabonnement" ou contacter le Service Abonnement Lavoisier

Retournez votre bulletin d'abonnement accompagné de votre règlement à :

Service Abonnement Lavoisier - 14 rue de Provigny - 94236 Cachan cedex - France  
Fax : +33 (0)1 47 40 67 02 - E-mail : [pascal.pinard@lavoisier.fr](mailto:pascal.pinard@lavoisier.fr)

NOM/PRÉNOM .....

E-MAIL .....

ADRESSE .....

CP [ ] [ ] [ ] [ ] VILLE .....

PAYS .....

Oui, je souhaite recevoir les informations de Lavoisier par e-mail

ISSN papier : 0037-9085 - ISSN électronique : 1961-9049

### Je joins mon règlement à la commande

- Chèque bancaire payable en France à l'ordre de LAVOISIER S.A.S.
- Carte bancaire n° (Visa, Mastercard)
- \_\_\_\_\_
- Date d'expiration : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]
- Cryptogramme : [ ] [ ] [ ] [ ]

Date et signature obligatoires

Pour plus d'informations :

[pascal.pinard@lavoisier.fr](mailto:pascal.pinard@lavoisier.fr)  
Tél. : +33 (0)1 47 40 67 68

Demande d'abonnement à renvoyer à :

Service Abonnement Lavoisier  
14 rue de Provigny - 94236 Cachan cedex - France